



Maraichage 1

Cette fiche concerne les cultures suivantes :

Asperge (1ère et 2ème pousse), Carotte primeur, Chicorée, Chou-fleur, Laitue, Radis
Pour les autres cultures utiliser la fiche MARAICHAGE 2

Identification	Nom et/ou N° de(s) parcelle(s) ou îlot cultural		
	Surfaces	SAU	
		SPE (1)	
	Type de sol		
	Précédent cultural		
	Culture pratiquée		
	Date d'implantation		

Les éléments du tableau ci-dessus doivent obligatoirement être renseignés, qu'un apport d'azote sur les cultures soit prévu ou non.

PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE A REALISER AU MOMENT DU SEMIS OU DE LA PLANTATION

Ouverture du bilan (2) (mettre la date du jour)	
Objectif de rendement (2) (3)	

Dose plafond d'azote (voir tableau)	
-------------------------------------	--

Fumure organique	Nature du produit organique	
	Période d'apport	
	Quantité (t ou m3) apportée / ha	
	Teneur en azote disponible pour la culture	
	Unités d'azote disponible / ha (NMO)	

Complément d'azote minéral à prévoir (N/ha) : (Dose totale d'azote - NMO)	
--	--

(1) SPE : Surface Potentiellement Epandable (SAU à laquelle on retranche les surfaces ne pouvant recevoir de l'azote en raison proximité captage, cours d'eau...).

(2) Non exigé si aucun apport ou une quantité totale d'azote < à 50 Kg/ha.

(3) L'objectif de rendement à utiliser pour le calcul prévisionnel est la moyenne des rendements obtenus pour la culture sur l'exploitation (3 années parmi les 5 dernières, en enlevant les 2 valeurs extrêmes).

Espèces		Dose « plafond » par hectare
Asperge	1 ^{er} pousse	100 U
	2 ^{ème} pousse	150 U
Carotte primeur		110 U
Chicorée plein champ sous abri		150 U
Choufleur	été	340 U
	automne	250 U
	hiver	300 U
Laitue Plein champ sous abri		110 U
Radis		60 U



Maraichage 1

EXEMPLE : CHOU-FLEUR D'AUTOMNE

Identification	Nom et/ou N° de(s) parcelle(s) ou îlot cultural		n° 5
	Surfaces	SAU	0,2 ha
		SPE (1)	0,2 ha
	Type de sol		Profond
	Précédent cultural		-
	Culture pratiquée		Chou fleur
	Date d'implantation		20 aout

Les éléments du tableau ci-dessus doivent obligatoirement être renseignés, qu'un apport d'azote sur les cultures soit prévu ou non.

PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE A REALISER AU MOMENT DU SEMIS OU DE LA PLANTATION

Ouverture du bilan (2) (mettre la date du jour)	20 aout
Objectif de rendement (2) (3)	10 000 pieces/ha

Dose plafond d'azote (voir tableau)	250 U
-------------------------------------	-------

Fumure organique	Nature du produit organique	déchets verts
	Période d'apport	juin
	Quantité (t ou m3) apportée / ha	10 t/ha
	Teneur en azote disponible pour la culture	2,1 U/t
	Unités d'azote disponible / ha (NMO)	10 x 2,1 = 21 U

Complément d'azote minéral à prévoir (N/ha) : (Dose totale d'azote - NMO)	250 - 21 = 229 U
--	------------------

(1) SPE : Surface Potentiellement Epanable (SAU à laquelle on retranche les surfaces ne pouvant recevoir de l'azote en raison proximité captage, cours d'eau...).

(2) Non exigé si aucun apport ou une quantité totale d'azote < à 50 Kg/ha.

(3) L'objectif de rendement à utiliser pour le calcul prévisionnel est la moyenne des rendements obtenus pour la culture sur l'exploitation (3 années parmi les 5 dernières, en enlevant les 2 valeurs extrêmes).